

# Communication et relations avec les familles en MAM

## Objectif(s)

Instaurer **une communication claire, adaptée et bienveillante** avec les familles afin d'assurer un **suivi cohérent** et de construire **une relation de confiance** au sein de la MAM

## Objectifs pédagogiques

- **Mettre en place des modalités de communication personnalisées** et adaptées aux besoins de chaque famille.
- **Organiser des temps d'échanges réguliers** (transmissions, entretiens, bilans) avec une posture professionnelle ajustée.
- **Utiliser et co-construire des outils de transmission** (cahier, supports numériques, documents partagés).
- **Adapter sa communication** en fonction des retours, des besoins exprimés et des spécificités culturelles ou linguistiques des familles.
- **Garantir une continuité et une cohérence des transmissions** entre assistants maternels au sein de la MAM.
- **Informer clairement les familles** de toute évolution concernant l'organisation, l'accueil ou la délégation.
- **Soutenir les familles dans leur rôle parental** par des conseils adaptés et professionnels.
- **Identifier et gérer les situations sensibles ou conflictuelles** dans le respect du cadre professionnel.

## Public concerné et pré-requis

- Toute personne travaillant dans le secteur de la petite enfance

Pas de prérequis

## Contenus

- Cadre légal de la délégation d'accueil.
- Relation de confiance familles–professionnels.
- Temps et modalités de communication.
- Outils de suivi de l'enfant (papier et numériques).
- Communication bienveillante et adaptée.
- Gestion des situations délicates.
- Aspects culturels et linguistiques dans les échanges.
- Confidentialité et RGPD.

- Limites professionnelles.

## Votre intervenant

Intervenant ayant une expertise dans les MAM, ou ayant déjà travaillé en MAM

## Financement

- Financé par l'APNI / Iperia dans le cadre du Plan de développement des compétences (58h annuelles pour les AM et les AP)
- Ou financement personnel

### Pourquoi choisir Planète Enfance ?

Planète Enfance s'appuie sur une expertise reconnue dans le champ de la petite enfance et de l'accompagnement à domicile. Nos formations sont conçues à partir des réalités du terrain, avec des méthodes pédagogiques actives favorisant l'appropriation concrète des compétences professionnelles.

## Prochaines sessions

**Durée** : 14 heures **Jours** : 2 jours

**Tarif** : Financement individuel : 250€

- Assistant Maternel - Assistant Parental : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles pour les salariés du particulier employeur en activité)
- Financement OPCO : nous consulter

[Demande de devis](#)

[Demande de contact](#)

[Demande de devis](#)

[Demande d'inscription](#)

Dernière modification le 3 juillet 2026 à 15h17